

Conseil communal du jeudi 27 février 2014.
Séance publique - Point 8- Acquisition d'une disqueuse.
Intervention Cloes - Groupe Renouveau

Le Collège propose au Conseil d'approuver l'acquisition d'une disqueuse à béton pour un montant de 1250,00 €.

Le dossier nous inspire les réflexions suivantes.

Rapport du 23 septembre 2013 de l'agent technique adjt.

Depuis une quinzaine d'années, le service des travaux utilise une disqueuse à béton de marque Stihl Cette disqueuse à béton est entretenue régulièrement aux Ateliers André à Blégny.

Malgré les différents entretiens et réparations coûteuses, l'usure du matériel et du moteur ne nous permettent plus de l'utiliser.

Actuellement la disqueuse à béton se trouve à nouveau aux Ateliers André à Blégny en attente d'une réparation très coûteuse de 519,51 € tva. (voir devis ci-joint - pas encore accordée par le Collège). Si le Collège accepte la réparation, cette réparation sera exécutée sur du vieux matériel qui est en fin de vie.

En réalité, la disqueuse a été achetée en 2002, ce qui fait qu'elle n'a pas 15 ans, mais 12.

Par ailleurs, la durée de vie de ce type de matériel est fonction, non pas du nombre d'années, mais bien du nombre d'heures d'utilisation.

Pour autant que nous sachions, le nombre d'heures annuel d'utilisation par le service des travaux n'est pas très élevé, en tous cas beaucoup moindre que chez un entrepreneur spécialisé dans la pose cde canalisations, ou un entrepreneur routier.

Preuve en est que la disqueuse est en panne depuis 6 mois sans que cela pose problème.

L'état actuel de la disqueuse est donc étonnant, d'autant qu'il s'agit de matériel professionnel d'une marque connue pour être de qualité.

On peut donc se demander si la disqueuse n'est pas est utilisée maladroitement ou brutalement ou de manière inadéquate ou bien si le devis de réparation est bien justifié.

Le devis est tout à fait lacunaire : aucune liste de pièces, aucun prix de main d'œuvre, aucun avis sur la cause du problème.

Proposition de déclassement.

La proposition de déclassement faite par le Collège ne comporte que le volet administratif et comptable.

Aucune information n'est donnée sur l'aspect physique de l'opération.

Nous pensons que l'épave doit être mise en vente.

Cahier des charges.

Le cahier des charges impose une série de **caractéristiques techniques** qui, quelle surprise, sur base d'une recherche sur internet, correspondent intégralement à la machine de marque Stihl et de type TS700.

Caractéristiques techniques	Cahier des charges	Stihl TS 700	Husqvarna K970	Husqvarna K1260
Cylindrée cm ³	98,5	98,5	93,6	118,8
Puissance kW	5,0	5,0	4,8	5,8
Poids kg ¹⁾	11,6	11,6	11,0	13,7
Diamètre du disque mm	350	350	350	350
Vitesse maximum du disque 1/min ²⁾		5.080		
Profondeur de coupe mm ³⁾	125	125	125	125
Niveau de pression sonore dB(A) ⁴⁾	101,0	101,0	104	103
Niveau de puissance acoustique dB(A) ⁴⁾	113,0	113,0	114	117
Niveau de vibrations gauche/droite m/s ² ⁵⁾	6,6	6,6/4,5	4,5	
Longueur totale cm		85		

Ce genre de pratique est proscrit par la législation sur les marchés publics, car il a pour effet de biaiser complètement le jeu de la concurrence.

Dans le cas présent, ces spécifications auront pour effet de mettre hors course, par exemple, les machines d'excellente réputation Husqvarna K970 et Husqvarna K1260 et sans doute d'autres machines aussi.

Dépôt des offres.

Le cahier des charges spécifie : Le porteur remet l'offre à Madame Marie-Paule LOUSBERG personnellement ou dépose cette offre dans la boîte prévue à cette fin.

La procédure utilisée doit écarter toute possibilité de magouille.

Proposition : Le porteur remet l'offre à Madame Marie-Paule LOUSBERG qui, en présence du porteur la dépose dans la boîte prévue à cette fin

Ouverture des offres.

Le cahier des charges spécifie Il n'y a pas d'ouverture des offres en séance publique.

La procédure utilisée doit écarter toute possibilité de magouille.

Proposition : la boîte est ouverte et les offres qui s'y trouvent sont ouvertes par deux employés de l'administration qui dressent rapport immédiatement.